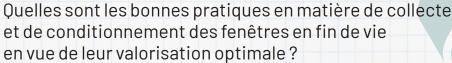


L'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME) propose son expertise technique en partenariat avec Verre & Protections Mag au travers de fiches pratiques détachables. Notre volonté: vous donner tous les éléments d'un sujet sous la forme d'une fiche simple, facilement lisible et qu'il est possible de conserver ou faire circuler dans votre entreprise. Elle est également téléchargeable sur notre site <u>www.verreetprotections.com</u>







VALORISATIONS POSSIBLES ET PRIVILÉGIÉES

Les fenêtres en fin de vie sont des systèmes composés d'éléments recyclables :



Le recyclage en matière première destinée à la fabrication de composants de fenêtres est la **valorisation la plus vertueuse** car cela permet :

- d'abaisser directement les impacts environnementaux des nouvelles menuiseries en réduisant les consommations d'énergie (utilisation d'une matière déjà transformée), et
- de limiter l'épuisement de ressources naturelles.

A défaut, ces matériaux peuvent être valorisés dans d'autres filières (autres applications verrières, autres produits PVC) et contribuer à abaisser leurs impacts environnementaux.



PRINCIPE DE COLLECTE SÉLECTIVE

Le recyclage des déchets du second oeuvre n'est possible que s'ils ne sont pas mélangés!

Les menuiseries en fin de vie doivent être entreposées et transportées dans des contenants dédiés afin d'éviter la casse des vitrages et leur contamination par des substances incompatibles avec le cahier des charges des fours de verre plat.







Palettes à dosseret

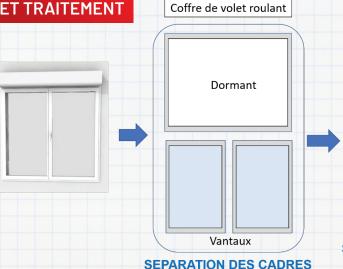


Chevalets réutilisables

DÉMANTELEMENT ET TRAITEMENT

Démantèlement:

Le recyclage des fenêtres en fin de vie implique la dissociation de leurs composants, souvent réalisée par les professionnels du recyclage:



DEMANTELEMENT :
SEPARATION PROFILES
ET VITRAGES*

*démantèlement des éléments avec vitrages isolants (double ou triple).

Traitement et valorisation:

Les vitrages



Les vitrages isolants (doubles ou triples) doivent être orientés vers une unité de recyclage de vitrages qualifiée pour la préparation de calcin de verre plat.

Les éléments équipés de vitrages collés doivent être confiés entiers à une unité de recyclage de vitrages qualifiée pour la préparation de calcin de verre plat qui se chargera de séparer les parties vitrées des montants et traverses en bois.

Les profilés des cadres ouvrants et dormants

Les **profilés recyclables** (PVC ou métalliques) doivent être orientés vers une **unité de recyclage dédiée** : préparateur de granulés de **PVC recyclé** destiné à la fabrication de composants de menuiseries, recycleur de métaux.

Les composants métalliques présents dans les profilés sont séparés après broyage et recyclés également.



Les **éléments en bois** provenant de menuiseries extérieures sont de **classe B** car traités lors de la fabrication des menuiseries, puis au cours de leur vie en oeuvre. Ils sont valorisés en fonction des **exutoires possibles** à proximité :

- valorisation matière: usinage pour utilisation en éléments de parquet ou mobilier, broyage pour intégration dans des panneaux à base de bois
- valorisation énergétique : combustible de substitution et additif pour cimenterie (cendres)

Lorsqu'aucune valorisation n'est possible, le bois part en **enfouissement**, constituant ainsi une "réserve de carbone".